

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : [www.tresor.cgt.fr/35](http://www.tresor.cgt.fr/35)

E-Mail : [cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr)

=====

## Compte rendu CTPL du 29/09/2009

### Ordre du jour :

- 1 – Budget
- 2 – Désimplantation de deux emplois de catégorie B
- 3 – Formation professionnelle
- 4 – Organisation des services
- 5 – Protocole horaires variables et ARTT
- 6 – Questions diverses

### Déclaration liminaire CGT

*En préalable à ce CTPL, les représentants CGT tiennent à déclarer leur profond mécontentement et leur immense inquiétude après l'adoption par les parlementaires, en plein milieu de l'été, de la loi dite de mobilité des fonctionnaires. Il s'agit en fait d'une véritable machine de guerre contre les agents de la fonction publique. Sous l'alibi d'une soi-disant amélioration de la mobilité des fonctionnaires, se cache en fait la remise en cause de notre statut. Mise en place du licenciement économique des agents de la fonction publique, institutionnalisation de la précarité et de l'intérim dans l'accomplissement des missions de l'état... c'est le plus grand recul que nous ayons connu pour le statut du fonctionnaire. C'est également un outil dont s'est doté le gouvernement pour mener ses réformes sans s'embarrasser de plans sociaux et de surnombres.*

*La CGT réaffirme son opposition à cette loi et appellera les agents à se mobiliser pour son retrait, notamment à l'occasion de la journée internationale et intersyndicale d'action du 7 octobre 2009.*

*L'actualité des dernières semaines a été marquée par les décès par suicide de salariés de France Télécom. Ils ont mis en évidence le mal-vivre au travail qu'ils rencontrent au quotidien. Pour nous, leur malaise et ses raisons dépassent largement cette entreprise. La pression des objectifs, le poids de la hiérarchie, le non-remplacement des départs, l'accumulation des réformes... tous les salariés*

*du secteur public les connaissent maintenant. La question des conditions de travail nous est de plus en plus souvent évoquée par les collègues lors des visites de postes ou assemblées de personnel ou en interpellation directe des militants. Et ce n'est pas la proposition gouvernementale de « rénover le dispositif de contrôle des arrêts maladie en le rapprochant de celui en vigueur dans le secteur privé » qui pourra apporter une solution à ce problème. Dans nos services, la CGT constate que la question des conditions de travail n'est pas suffisamment prise en compte, en tout cas pas à tous les échelons de la hiérarchie. Il n'est qu'à voir la façon dont le document unique a été rédigé dans nombre des postes et services du département : de nombreux agents ne soupçonnent même pas son existence. Alors, qui l'a rempli ? Quelle valeur peut-on lui donner ? Et quelles réponses pourront être apportées aux véritables risques professionnels rencontrés dans nos postes et services ? Pour la CGT, cette question des conditions de travail doit devenir prioritaire à tous les niveaux si on ne veut pas que nous devenions tous des France Télécom.*

*Au cours de ce CTPL, nous allons évoquer les réformes en cours. Pour la CGT, l'aspect humain : emplois, conditions de travail, doit être le plus important dans les choix opérés dans nos services. Nous y veillerons et nous jugerons avec les personnels les réponses à apporter.*

Pour répondre à notre intervention, le TPG indique que le texte sur la Loi de la Mobilité n'aurait pas d'application dans le département et que notre référence aux conditions de travail à France Télécom n'avait pas de légitimité ! Les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Mais la loi existe bel et bien et qu'en sera t-il lors d'un changement de directives ?

### 1 – Budget

Au 31 août 2009, l'exécution du budget est de 68%. Les frais de poursuites et les frais de commission des cartes bancaires (environ 900 000 € pour chaque poste budgétaire) ont fortement augmenté entre 2007 et 2008. Toutefois, les crédits, accordés par la Direction Générale à hauteur des dépenses engagées, devraient être alloués prochainement.

S'agissant des fournitures, la dotation par agent est de 85€. Un réajustement pourrait être effectué par la trésorerie générale en cas d'arrivée de nouveaux agents ou de remplacement de matériel. Pour l'obtention de fournitures spécifiques (exemple : agrafeuse électrique, ..), des demandes peuvent être adressées auprès du service matériel et logistique. Par ailleurs, nous sommes intervenus pour dénoncer la mauvaise qualité de certains produits.

### 2 – Emplois

Dans le cadre d'un plan de requalification, deux emplois de cadres A ont été implantés en 2009 (1 au SPL + 1 à RBE transféré ensuite à Montfort), la direction a donc choisi de désimplanter deux emplois de cadre B au PIAA. Le motif évoqué est que ce service assume sa charge de travail depuis plus d'un an avec un sous-effectif de 10 agents, soit un effectif théorique de 60 pour un effectif réel de 50 ! Le personnel appréciera !

Cela devient une pratique courante de notre direction : un sous-effectif de façon pérenne sert de réserve aux futures suppressions d'emplois.

Vote

Pour : Administration

Contre : CGT, CFDT, FO

### 3 – Formation professionnelle

La priorité est donnée au recouvrement de l'impôt pour les agents concernés par la mise en place des SIP, à Chorus ainsi qu'aux nouvelles offres sur la fiscalité directe locale.

Concernant la dématérialisation des comptes de gestion, elle a débuté cette année au PIAA avec quelques désagréments (dixit la direction). Espérons que cette généralisation dans les postes se fera dans de meilleures conditions.

S'agissant du DIF, son application est limitée aujourd'hui aux seules actions de formation définies dans le plan de formation départementale. Celui-ci pourrait évoluer en fonction des demandes même si la direction s'attache actuellement aux « figures imposées ». Les agents demandeurs d'un DIF doivent se renseigner au service RH. Les refus peuvent être

examinés en CAP. Dans ce cas, faites remonter votre dossier à la CGT.

Un nouvel outil de messagerie sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010 : Thunderbird. A l'exception des agents utilisant la fonction agenda (cadres A) qui bénéficieront d'une formation en présentiel, les autres devront se contenter d'une e-formation.

### 4 – Organisation des services

#### Création du SIP de Redon au 1<sup>er</sup> Décembre 2009

Seuls 2 agents de catégorie B sont appelés à rejoindre les collègues de la filière fiscale. Un poste d'adjoint de catégorie A sera créé au 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'inspectrice effectue actuellement des stages au SIP de Fougères et à la TG.

Des problèmes d'organisation restent à finaliser. L'accueil téléphonique, par le biais d'un numéro unique et d'un serveur vocal, devrait permettre une bonne orientation des appels vers le secteur assiette ou recouvrement.

L'inquiétude demeure quant à la gestion des congés et absences diverses pour nos 2 collègues. La direction répond qu'il sera fait appel à l'équipe de renfort.

La gestion de la caisse reste assurée par la trésorerie Collectivités Locales, impliquant une information quotidienne des opérations du guichet vers le service recouvrement du SIP. A noter que la direction nous a indiqué que les cadres A seront formés pour effectuer les arrêtés comptables.

Vote

Pour : Administration

Abstention : CFDT, FO

Contre : CGT

#### SIP de Rennes

Une prochaine réunion devrait avoir lieu entre la direction et les agents de Rennes Colombier courant Octobre 2009 pour leur expliquer la mise en place et l'organisation des 4 SIP au 1<sup>er</sup> décembre 2010.

On souhaite bien du courage à cette direction pour trouver les arguments d'un tel éclatement de la trésorerie alors qu'il y a quelques années, cette même direction nous vantait et nous vendait les mérites d'un regroupement (Rennes Nord / Rennes Sud / Rennes Banlieue Ouest).

Une réunion informelle devrait avoir lieu entre la direction et les OS.

#### Création du SFDL au 16 Novembre 2009

Le regroupement du Service Départemental Fiscalité Directe Locale, dépendant de la TG, et du Pôle Fiscalité Directe Locale, dépendant de la DSF, sera effectif dans les locaux actuels de la DRCA (2<sup>e</sup> étage de la TG).

On ne peut que se demander quel sens a un vote sur cette création compte tenu de l'avancée de ce projet :

désignation des locaux, des personnes affectées à ce service, calendrier des formations déjà mises en place...

Par ailleurs, cette création se faisant dans le cadre de la fusion, la CGT ne pouvait que voter contre.

Vote

Pour : Administration

Abstention : CFDT, FO

Contre : CGT

#### Louvigné du désert

Une fusion avec Fougères Collectivités avait été envisagée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le recouvrement de l'impôt devant basculer au SIP de Fougères sans personnel. La direction reporte son projet en évoquant les récentes restructurations que connaît le secteur de Fougères (SIP pour la partie impôt et prochain déménagement pour la trésorerie collectivités).

On aurait aimé les mêmes égards pour d'autres postes. Nos collègues de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne apprécieront...

Un des adjoints de Fougères Collectivités assurera l'intérim sur place à Louvigné mais ne sera pas remplacé dans son actuel poste.

#### Création du Service des Retraites de l'État

Cette refonte des Centres des Pensions actuels en service des retraites de l'état aura pour conséquence la suppression de la moitié des centres. Les décisions seront annoncées en début d'année prochaine. Chacun des centres restant (une dizaine) assurera une de ces trois fonctions : gestion des pensions, comptabilité ou accueil téléphonique pour actifs et retraités.

La direction locale espère le maintien du centre de Rennes, compte tenu du fait qu'il est le 3<sup>e</sup> en terme d'effectifs en France (une trentaine d'agents).

S'il ne l'est pas se pose la question de l'affectation des agents qui deviendraient prioritaires pour d'autres centres ou pour une mutation interne.

Pour la CGT, cette opération s'inscrit dans le cadre d'un processus qui aboutirait à la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Encore une nouvelle attaque au statut des fonctionnaires car la pension en est un élément. En effet, contrairement à la pension qui fait partie du budget de l'état, une caisse de retraite doit s'équilibrer entre cotisations des actifs et versements aux retraités.

Sur la réforme elle-même, la CGT dénonce la suppression d'emplois et la spécialisation des services.

#### Organisation de la dépense de l'État

La mise en place de Chorus va s'accompagner de la création de centres de services partagés mis en place pour le support de la gestion de la dépense publique du côté des ordonnateurs. Sur les 1000 agents travaillant sur la dépense, 80% conserveront leurs missions dans 60 départements. En Bretagne, le département des Côtes d'Armor perd toutes ses attributions. Les dépenses du Ministère de la Défense seront réparties entre le 29 et le 40. L'équipement et l'agriculture seront confiés au 56, ainsi que l'intérieur du 56 et du 29. L'Ille et Vilaine va conserver les dépenses de l'intérieur du 35 et récupérer celles du 22 en 2010 puis

les dépenses de l'éducation nationale et de la justice de la région Bretagne en 2011.

La CGT a déploré la rapidité et l'empilement des réformes avec à la clé une industrialisation de plus en plus importante. Avec quels effectifs ? quels moyens ? quelles formations ?

La CGT suivra de près l'évolution de ce dossier, en lien avec le personnel.

#### **5 – Protocole Horaires variables**

##### Dol de Bretagne

Le projet rejeté par le CTPL l'an dernier revient : proposition de fermer le poste au public le vendredi après-midi. Ce qui était réhibitoire, à savoir la certification QUALIFINANCES, ne l'est plus cette année. A la lecture de la demande présentée par le chef du poste, il apparaît que c'est bien cette certification qui est source de difficultés, en générant des tâches supplémentaires, et qui justifie cette réduction de l'accueil. La CGT constate qu'il s'agit en fait plutôt d'une demande de personnel supplémentaire... A quoi sert une certification si elle est plus source d'ennuis que d'amélioration ? Ne vaudrait-il mieux pas en sortir ? Pas de réponse de la direction à nos interrogations ! Sont-ils eux-mêmes convaincus ? La CGT a rappelé son principe sur ce type de vote : pas question de choisir entre les conditions de travail des agents et le service public !

Vote :

Pour : Administration – FO

Abstention : CFDT

Refus de vote : CGT

Nous avons rappelé à la direction qu'au CTPL qui refusait cette modification l'année dernière, une demande équivalente pour le poste de Janzé était également rejetée... Attendons-nous à la voir revenir aussi !

#### **6 - Questions diverses**

##### Pandémie

Le plan de continuité des services a été transmis à la direction générale fin juillet. 47000 masques sont stockés par la TG pour toute la DGFIP du département. La distribution se fera de façon progressive si les phases 5B ou 6 sont déclenchées par le gouvernement, en commençant par les agents en lien direct avec le public. Trois cas présumés ont été recensés (CRP, Tinténiac, TCA). La CGT s'est étonnée que la DG n'en répertorie qu'un pour la filière gestion publique d'Ille-et-Vilaine...

Il a été rappelé que la vaccination ne sera pas obligatoire, y compris pour les agents des « activités essentielles ».

Le fichier de recensement des coordonnées personnelles des agents établi pour la pandémie sera détruit... quand la pandémie sera déclarée terminée... notion bien vague qui ne nous rassure pas ! Les autorisations d'absence, si les écoles sont fermées par exemple, seront « examinées avec bienveillance ». De même, elles pourront être accordées pour aller se faire vacciner.

## Récupération par les agents de matériel informatique réformé

En août, nous avons écrit au TPG pour demander que cette nouvelle possibilité, ouverte par une décision du directeur général, soit offerte aux agents du département, comme elle l'est ailleurs. La réponse a été donnée à l'occasion du CTPL... mais de quelle manière !!! La chef du DI a littéralement agressé les représentants CGT à ce sujet. Nous n'aurions pas cherché à défendre les intérêts du personnel en faisant cette demande mais c'était pour la mettre en difficulté ! Ce procès d'intention, totalement surréaliste et sur un ton absolument inqualifiable, nous a d'autant plus étonné que notre objectif n'était que de demander à la direction locale comment elle comptait décliner la décision nationale, afin de permettre à nos collègues qui l'auraient souhaité de récupérer un vieux micro. Nous avons bien conscience qu'il ne s'agirait que d'unités centrales vides mais que même ainsi cela pourrait dépanner certains. Difficile de dire quelle sera la décision finale...

En attendant, faites votre demande par la voie hiérarchique si vous souhaitez récupérer un micro de réforme.

## Déménagement et réorganisation de la TCA

Le calendrier et le dispositif du déménagement de la TCA dans ses locaux provisoires (pour plus de deux ans) ont été exposés. Le déménagement se déroulera les 15 (dans l'après-midi), 16 et 17 octobre et l'installation des agents dans leurs nouveaux bureaux le 19. Le redémarrage complet se fera le 20.

La discussion a porté sur la nouvelle organisation des services (modèle réparti) axée sur l'accueil téléphonique. La direction cherche à rassurer les agents sur les futures conditions de travail, principalement au sujet des durées d'accueil téléphonique. Pour nous, les inquiétudes ne sont pas levées et nous jugerons sur place, avec les agents. D'ores et déjà, nous avons prévenu la direction qu'en cas de dégradation des conditions de travail, la réaction des agents de la TCA, avec la CGT, risque fort d'être très vive...

Pendant au moins 2 ans, des travaux lourds seront faits au Turgot, alors même que les agents du PIAA, IVA, CRFP, Pôle Fonction publique et Domaines y seront...

La délégation CGT au CTPL :

Titulaires : Françoise LE GUÉVEL (Dinard), Nelly MÉHEUST (ERR), J-Yves DÉTOC (DI), Hervé COUVERT (TCA)

Suppléants : Martine LEBÉHOT – Jeff LEFEUVRE

Expert : Jacques STÉPHAN (CGT impôts)

La CGT a rappelé son exigence de protection de la santé et de sécurité de ces agents.

## Travaux immobiliers

Fougères collectivités : fin des travaux prévue le 30 novembre, déménagement dans la foulée.

Dinard : commission d'appel d'offres début octobre

Chartres de Bretagne : un projet (proche de la piscine) serait envisagé, au rez-de-chaussé d'un immeuble de 2 étages, pas de dates...

Châteaugiron : un projet serait envisagé dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier

St Méen : aucune perspective

Tinténiac : les travaux d'extension devraient commencer début 2010 et se terminer à la fin de l'été

## Accueil des nouveaux arrivants

Les agents B et C arrivés le 1<sup>er</sup> septembre seront accueillis... le 13 octobre (mieux vaut tard que jamais). La direction dit réfléchir à une amélioration de l'organisation de cette journée d'accueil, peut-être en intégrant les A. Pour la CGT, ce serait en effet une bonne pratique. Et le mieux serait qu'on puisse les accueillir le jour de leur arrivée (comme à la DGI).

Défibrillateurs : la direction a proposé que le CHS en finance, au moins pour les grosses structures (Turgot, DI-CER, Cité Administrative). Il y aurait alors une formation donnée seulement à certaines personnes habilitées.

Mutuelle : l'ATSCAF envoie des informations par mail aux postes et aux agents. La CGT a donc demandé que la mutuelle ait le même droit. La direction refuse mais propose que les informations de la mutuelle figurent sur l'intranet départemental.

Hélios : la CGT a dénoncé les reculs de la nouvelle version d'Hélios.

Il faudra faire remonter à la TG toutes les difficultés liées à cette nouvelle version. Une réunion avec 1 à 2 agents de chaque poste se tiendra début octobre. Elle sera l'occasion d'évoquer ces nouveaux problèmes d'Hélios.

La CGT déplore cette dégradation du logiciel. Depuis quelque temps, il progressait plutôt dans le bon sens et cette nouvelle régression tombe vraiment mal dans des postes déjà bien surchargés.

**Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT**  
**Je participe, je me syndique**

NOM :

Grade :

Poste ou service :

Mail :

Date :

Prénom :

Échelon :

Temps partiel :

%

Signature :

